# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22400-

## RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2023

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE ONZE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE NATHALIE BEAUVY.

Date de la convocation : 5 juillet 2023

## **ETAIENT PRÉSENTS:**

Membres du Bureau: Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, Patrick BRIENS (suppléant de Nicole POULAIN, absente), David BURLOT, Joël CARDIN (suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente), Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Michel VIMONT.

### **ABSENTS EXCUSÉS:**

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Catherine LELIONNAIS donne pouvoir à Michel VIMONT,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Guy CORBEL, Stéphane de SALLIER DUPIN, Thierry GAUVRIT, Laurence HAQUIN, Nadine L'ECHELARD, Christelle LEVY, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : René LE BOULANGER

#### Délibération n°2023-126

Membres en exercice : 69 Présents : 46

Absents: 23

Pouvoirs: 8

# **AFFAIRES GENERALES** COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS PRISES LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL **COMMUNAUTAIRE**

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des délibérations prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations octroyées au Bureau par le Conseil communautaire,

### Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 4 juillet 2023:

## Procès-verbal du Bureau communautaire

Délibération 2023-118 - Procès-verbal du Bureau communautaire du 16 mai 2023 -Approbation.

### Domanialité

- Délibération n°2023-119 Economie Innovation Recherche Cession des parcelles ZW 271 et ZW 279, pour une surface totale de 1 710 m<sup>2</sup>, situées sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de la SARL MAHE, ou toute autre société désignée par ladite société, au prix de 7 € HT/m², soit 11 970 € HT.
- Délibération n°2023-120 Economie Innovation Recherche Cession de la parcelle ZW 278 d'une surface de 1 159 m², située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de la SAS LAORANS, ou toute autre société désignée par ladite société, au prix de 7 € HT/m<sup>2</sup>, soit 8 113 € HT.
- Délibération n°2023-121 Economie Innovation Recherche Cession de la parcelle ZW 239 d'une surface de 2 792 m², située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune, à Bréhand au bénéfice de l'entreprise ATOUTBAT, ou toute autre société désignée par ladite société, au prix de 7 € HT/m<sup>2</sup>, soit 19 544 € HT.
- Délibération n° 2023-122 Economie Innovation Recherche Cession de la parcelle ZN 105 d'une surface de 2 395 m<sup>2</sup>, située sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor au bénéfice de la SARL GUEGUEN ANTHONY, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 30 € HT/m<sup>2</sup>, soit 71 850 € HT.
- Délibération n° 2023-123 Economie Innovation Recherche Cession de la parcelle 270 ZN 106 d'une surface de 115 m², située sur le Parc d'Activités de Lanjouan 2 à Lamballe-Armor au bénéfice de la SCI AVEL NEVEZ, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 30 € HT/m² en plus du prix du bornage, soit 4 800 € HT.
- Délibération n° 2023-124 Economie Innovation Recherche Cession de la parcelle ZM 79 d'une surface de 704 m², située au Chêne au Loup à Plédéliac, au bénéfice de l'EURL GARAGE D'ANTAN, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 6 € HT/m<sup>2</sup>, soit 4 224 € HT.

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

13 JUIL, 2023

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le Le Président,

Thierry ANDRIEUX

Certifié exécutoire, compte tenu: De la transmission en Préfecture le

De la publication le

13 JUIL. 2023

13 JUIL, 2073

Pour le Présiden Par délég ation Lydie MICHEL Directrice

Administration Géné